

Les services de l'État dans les Alpes-Maritimes



Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus d'un an, nous étions réunis au Musée du sport pour le dernier atelier de la concertation en présence de Marc Fesneau, Ministre en charge de la participation citoyenne, des maires des vallées, du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Communauté d'agglomération de la Riviera française.

Comme vous le savez, au-delà de l'engagement fort pris par l'État dans la reconstruction, le Gouvernement a aussi fait le pari de cette réflexion concertée entre toutes les forces vives du territoire pour penser le rebond des vallées, imaginer des solutions innovantes et durables afin que ces territoires de montagne soient demain un « laboratoire exemplaire » de développement et de mise en œuvre des politiques publiques.

Je n'oublie pas mon engagement de bien prendre en compte les résultats de vos travaux dans le choix des projets à mettre en œuvre avec les collectivités territoriales et c'est pour faire le point sur l'année écoulée que ce courriel vous est adressé.

Xavier PELLETIER,
Préfet chargé de la reconstruction des vallées

Une concertation citoyenne vecteur d'une dynamique territoriale

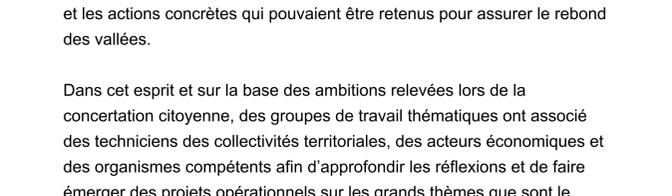
La concertation citoyenne à laquelle vous avez participé a rencontré un vrai succès en terme d'adhésion. Elle a enclenché une dynamique territoriale et permis d'identifier des projets de développement.



+ de 1400
participants



+ de 10%
de la population concernée



Après la concertation, le travail avec les collectivités territoriales

Depuis mai 2022, le comité technique « Avenir des vallées » regroupe les collectivités territoriales :

- Conseil départemental des Alpes-Maritimes,

- Métropole Nice Côte d'Azur,

- Communauté d'agglomération de la Riviera française.

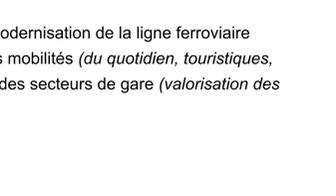
Ce comité a procédé à l'analyse des résultats de la concertation citoyenne, soit plus de 250 projets et précisé les axes stratégiques de développement et les actions concrètes qui pouvaient être retenus pour assurer le rebond des vallées.

Dans cet esprit et sur la base des ambitions relevées lors de la concertation citoyenne, des groupes de travail thématiques ont associé des techniciens des collectivités territoriales, des acteurs économiques et des organismes compétents afin d'approfondir les réflexions et de faire émerger des projets opérationnels sur les grands thèmes que sont le développement agricole et économique, le tourisme, l'habitat, la santé et les mobilités. Le 17 octobre dernier, ces chantiers ont été présentés lors d'un séminaire réunissant un panel d'habitants ayant participé aux ateliers de la concertation citoyenne, les maires des vallées et les collectivités territoriales, en présence d'Olivier Véran, Ministre chargé du Renouveau démocratique, porte-parole du gouvernement.

4 thématiques clairement identifiées

01.

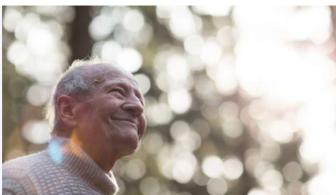
Économie et tourisme



- Le développement d'offres d'hébergement et la valorisation du patrimoine.
- La création d'espaces de coworking dans les villages.
- La valorisation du patrimoine naturel, culturel, paysager et agricole.
- La création, la rénovation d'équipements, d'aménagements dédiés au sport en nature, avec l'ambition de développer des activités 4 saisons pour prendre en compte la question de l'évolution du climat.

02.

Aménagement et habitat



- La rénovation et la revitalisation des centres-bourgs et des villages afin de maintenir les populations et d'attirer de nouveaux habitants.
- La renaturation de berges associée à des aménagements tels que des pistes cyclables, promenades, parcours de découverte...
- Pour la Roya, la valorisation, la modernisation de la ligne ferroviaire avec un travail sur l'ensemble des mobilités (*du quotidien, touristiques, économiques*) et l'aménagement des secteurs de gare (*valorisation des friches ferroviaires*).

03.

Agriculture, eau, forêt



- Le maintien ou la réintroduction de certaines cultures dans les vallées, avec une forte dimension culturelle et identitaire facteur d'attractivité (*olive, châtaigne, miel, vigne...*).
- La recherche de solutions pérennes d'accès à l'eau pour les agriculteurs et plus largement le soutien aux aménagements pastoraux (*cabanes, sentiers d'accès...*), la rénovation des canaux d'irrigation.
- La création d'équipements de transformation, de valorisation, de vente des productions locales (*viande, huile d'olive...*), qui fait écho aux attentes citoyennes pour favoriser les circuits courts.
- Le soutien à la filière bois, en prenant en compte toutes ses fonctionnalités, avec, en parallèle, une stratégie de restauration des pistes forestières nécessaires à l'exploitation.

04.

Santé, médico-social, solidarités



Deux axes principaux de travail ont été identifiés : l'autonomie (*dont le maintien à domicile*) et la lutte contre la désertification médicale avec des logiques de téléconsultation, de partage des compétences entre établissements.

La coopération transfrontalière

Des échanges réguliers sont organisés avec les Italiens sur les volets mobilités, tourisme et santé. La dimension transfrontalière est encouragée dans le processus de structuration des projets.



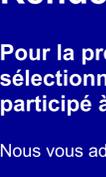
Le Préfet délégué à la reconstruction des vallées avec les maires de Tende et de Limone (Piémont)

L'ambition des projets «Avenir des vallées»

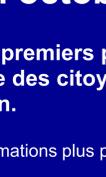
- Répondre aux ambitions de développement et d'attractivité des vallées formulées lors de la concertation citoyenne.
- Contribuer à des réalisations d'intérêt collectif qui s'inscrivent dans une démarche valléenne.
- Satisfaire aux enjeux de soutenabilité et de durabilité sur la base de critères définis de résilience.
- Respecter la nature et l'environnement et ainsi tenir compte des enjeux climatiques.

D'autres dimensions, comme le potentiel de réversibilité, la dimension transfrontalière ou la réponse à des enjeux nationaux sont aussi mises en avant.

Pour soutenir les projets, un engagement financier exceptionnel de l'Etat, complété par les collectivités locales et d'autres sources de financement.



50 M€
Enveloppe de l'État



Cofinancement des projets
à hauteur de **50%**

Des contacts avec des investisseurs privés ont été pris notamment sur les sujets de développement de l'offre d'hébergements touristiques et de rénovation de l'habitat.

La sélection des projets

Le Comité de sélection dédié à la démarche « Avenir des vallées » a été mis en place le 12 avril dernier et se compose de représentants d'organismes publics et de personnalités qualifiées, spécialistes des questions environnementales, d'aménagement ou de développement économique.

Ce Comité veille à ce que les projets soient en adéquation avec les enjeux soulevés lors de la concertation citoyenne, qu'ils soient respectueux de l'environnement et de la fragilité du territoire, qu'ils soient viables, porteurs d'attractivité, garants d'un développement équilibré et respectueux du territoire.

Les projets validés par le Comité de sélection sont ensuite soumis à l'accord du Conseil de la reconstruction présidé par le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

À ce jour, 15 projets « Avenir des vallées » ont été étudiés en Comité de sélection.

Sachant que nous avons des projets de natures différentes, certains étant « simples » et prêts à être mis en oeuvre, d'autres s'inscrivant sur le plus long terme avec des investissements plus lourds, plusieurs vagues de sélection seront organisées. Une première vague de projet sera soumise au Conseil de la reconstruction courant octobre. Nous pourrions ainsi vous présenter une première série de projets à cette échéance. Une deuxième série de projets sera analysée par le comité de sélection au cours de l'automne 2023 et une dernière début 2024.

La mise en perspective de la reconstruction et du renouveau des vallées

Pour conclure, sachez que la Fondation Jean Jaurès, qui a remporté un appel à contribution à l'initiative de la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), pilote un travail de mise en perspective des enjeux et problématiques qui ont émergé de la concertation citoyenne sur l'avenir des vallées. En effet, les échanges et les propositions formulées à l'occasion de la concertation font écho à des réflexions plus larges sur le devenir de certains territoires, sur des transformations majeures.

Une publication, à l'horizon de l'automne 2023, permettra de rassembler les réflexions d'experts, de journalistes, d'intellectuels, associées à des retours d'expérience de personnalités issues des vallées sur certaines évolutions socio-culturelles, environnementales... Ce croisement des regards, entre le local et le global, s'articulera autour des thématiques de la résilience territoriale, de l'écologie, de l'habitat, du tourisme, de la citoyenneté, et de l'agriculture.

Rendez-vous en octobre 2023

Pour la présentation des premiers projets sélectionnés en présence des citoyens ayant participé à la concertation.

Nous vous adresserons des informations plus précises en septembre.

Directeur de la publication
Bernard GONZALEZ
Préfet des Alpes-Maritimes

Concepteur
Mission Interministérielle pour la Reconstruction des Vallées
Préfecture des Alpes-Maritimes.

Préfecture des Alpes-Maritimes
147 boulevard du Mercantour
06286 Nice cédex 3

